

Fiches d'information Mesures dédiées - Automne 2019-2020 - Établissements

DESTINATAIRE RESPONSABLE

Stéphane Brunet - Directeur/Directrice - DIREC - brunetst@csgdm.qc.ca

PAGES DU FORMULAIRE

Présentation du formulaire
Répartition globale
Établissement
Résolution du conseil d'établissement

 En cours de traitement

MESURES DÉDIÉES - AUTOMNE 2019-2020 - ÉTABLISSEMENTS

Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées - Année scolaire 2019-2020

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

Cette même annexe des règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements ont l'obligation d'adopter une résolution confirmant la réception des sommes pour les mesures dédiées et protégées et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Ce formulaire vous aidera à remplir cette obligation.

Veillez prendre note que les mesures suivantes ne sont pas couvertes dans le cadre de cette attestation :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Questions

Pour toute question d'ordre technique, veuillez contacter l'équipe de CollecteInfo à l'adresse courriel collecteinfo@education.gouv.qc.ca (mailto:collecteinfo@education.gouv.qc.ca).

Pour toute question liée au contenu de ce formulaire ou aux exigences issues des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021, veuillez communiquer avec la Direction générale du financement à l'adresse courriel financement@education.gouv.qc.ca (mailto:financement@education.gouv.qc.ca).

✕ Annuler (/)

📄 Enregistrer et compléter plus tard

➔ Page suivante ➔

Fiches d'information Mesures dédiées - Automne 2019-2020 - Établissements

DESTINATAIRE RESPONSABLE

Stéphane Brunet - Directeur/Directrice - DIREC - brunetst@cscdm.qc.ca

PAGES DU FORMULAIRE

Présentation du formulaire
Répartition globale
Établissement
Résolution du conseil d'établissement

MESURES DÉDIÉES - AUTOMNE 2019-2020 - ÉTABLISSEMENTS

 En cours de traitement

Répartition globale des montants relatifs aux mesures dédiées et protégées par votre commission scolaire*



*Les renseignements qui figurent à cette section vous sont transmis à titre informatif.

Commentaires de votre commission scolaire :

Regroupement 15010 - Milieu défavorisé

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15011 Réussite des élèves en milieu défavorisé - Agir autrement	6755347.00 \$	6450275.00 \$	305072.00 \$
15012 (Mesure protégée) Aide alimentaire	3198240.00 \$	0.00 \$	3198240.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15014 Programme de soutien aux apprentissages – Études dirigées au secondaire	2460820.00 \$	2460819.00 \$	0.00 \$
15015 Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés	9107155.00 \$	9107160.00 \$	0.00 \$
Total	21 521 562.00 \$	18 018 254.00 \$	3 503 312.00 \$

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15011.

Ce montant sert à financer 3.2 poste (2.2 postes de CP et 1 poste d'analyste) aux Services Pédagogiques afin de supporter les écoles secondaires.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15012.

Cette mesure est gérée par les services alimentaires pour les établissements. La mesure est centralisée et répartie sur 4 autres mesures : Collations, lait, mesure alimentaire et fonds de dépannage pour quelques écoles secondaires (défavorisation 20 à 30%). Elle sert aussi à financer l'aide alimentaire transitoire.

Regroupement 15020 - Soutien à la persévérance

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15023 (<u>Mesure protégée</u>) À l'école, on bouge!	489113.00 \$	489114.00 \$	0.00 \$
15024 Aide au parents	195204.00 \$	195204.00 \$	0.00 \$
15025 Seuil minimal de services pour les écoles	23182714.00 \$	23182711.00 \$	0.00 \$
15028 (<u>Mesure protégée</u>) Activités parascolaires au secondaire	2388756.00 \$	2313758.00 \$	74998.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
Total	26 255 787.00 \$	26 180 787.00 \$	74 998.00 \$

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15028.

Le montant résiduel sera décentralisé vers les établissements au mois de janvier.

Autres mesures

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
12070 Formation continue du personnel scolaire	732907.00 \$	411561.00 \$	321346.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
<p>15031 (<u>Mesure protégée</u>) Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant</p>	<p>344450.00</p> <p>\$</p>	<p>0.00</p> <p>\$</p>	<p>344450.00</p> <p>\$</p>
<p>15055 (<u>Mesure protégée</u>) Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes</p>	<p>911440.00</p> <p>\$</p>	<p>0.00</p> <p>\$</p>	<p>911440.00</p> <p>\$</p>
<p>15084 Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques</p>	<p>1041560.00</p> <p>\$</p>	<p>0.00</p> <p>\$</p>	<p>1041560.00</p> <p>\$</p>



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15103 (Mesure protégée) Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires	1071039.00 \$	1069968.00 \$	0.00 \$
15104 (Mesure protégée) Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire	53449.00 \$	54519.00 \$	0.00 \$
15153 Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants	282300.00 \$	0.00 \$	282300.00 \$
15166 Accroche-toi en formation générale des adultes	761955.00 \$	762180.00 \$	0.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15182 Programme La culture à l'école – Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – Montant <i>a priori</i>	134317.00 \$	0.00 \$	134317.00 \$
15186 (Mesure protégée) Sorties scolaires en milieu culturel	2370609.03 \$	2301609.00 \$	69000.00 \$
15191 Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle	50000.00 \$	0.00 \$	50000.00 \$
15197 Accroche-toi en formation professionnelle	777420.00 \$	639646.80 \$	123214.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15200 (Mesure protégée) Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire	37112.00 \$	0.00 \$	37112.00 \$
15230 École accessible et inspirante	3399354.00 \$	3431909.00 \$	0.00 \$
15312 Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	703843.00 \$	0.00 \$	703843.00 \$
15313 (Mesure protégée) Soutien à l'ajout de classes spéciales	1136607.00 \$	0.00 \$	1136607.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
15560 Vitalité des petites communautés	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Total	13 808 362.03 \$	8 671 392.80 \$	5 155 189.00 \$

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 12070.

Une partie de la mesure est centralisée aux services pédagogiques et sert à financer l'équivalent de 2,5 postes de CP pour un total de 228 643 \$. L'autre portion est utilisé pour financer des postes de CP à hauteur de 0,5 poste pour 9 centres. Chacune de ces centres reçoit un budget de 45 729\$ pour un total de 411 557 \$. Le résiduel de 92 K\$ sert à financer le perfectionnement des enseignants en cours d'année.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15031.

Cette mesure sert à financer 1 poste de CP et à réaliser des projets qui seront déployés dans les établissements scolaires.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15055.

Cette mesure sert à financer des postes de professionnels œuvrant dans les relations avec les familles immigrantes.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15084.

Une partie de cette mesure sert à financer des conseillers pédagogiques pour former les enseignants et l'autre partie sera répartie aux établissements en cours d'année pour la formation.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15153.

Cette mesure est donnée au Service de la gestion des personnes et du développement des compétences pour le perfectionnement et la libération des enseignants pour le mentorat.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15182.

Cette mesure sera répartie dans les établissements scolaires.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15186.



Le montant sert à financer les ententes avec l'Opéra de Montréal et la Place des arts.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15191.

Le montant de cette mesure est centralisé au Service du développement et de l'innovation professionnelle.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15197.

Cette mesure sert à financer des ressources professionnelles et de soutien œuvrant pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15200.

Cette mesure sera déployée prochainement au niveau des écoles secondaires pour offrir des formations aux élèves de 3e année secondaire.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15312.



Cette mesure sert à financer des postes de techniciens en éducation spécialisée afin de répondre en partie aux besoins ponctuels qui surviennent dans les établissements. La répartition des ressources est gérée selon un modèle de cellules par les Services aux élèves.

Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15313.

Cette mesure fait partie de l'enveloppe des enseignants FGJ. Elle permet le financement du salaire des enseignants, des soutiens techniques (5 jours par semaine par groupe) ainsi que des professionnels (minimum 1 jour par semaine par groupe) pour l'ouverture de nouvelles classes spéciales. En 2019-2020, 18 nouvelles classes (devis) ont été ouverte par le Service à l'élève.

Sommes totales

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
Regroupement 15010 Milieu défavorisé	21 521 562.00 \$	18 018 254.00 \$	3 503 312.00 \$
Regroupement 15020 Soutien à la persévérance	26 255 787.00 \$	26 180 787.00 \$	74 998.00 \$



Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
Autres mesures	13 808 362.03 \$	8 671 392.80 \$	5 155 189.00 \$
Total	61 585 711.03 \$	52 870 433.80 \$	8 733 499.00 \$

*La mesure dédiée se destine aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. La reddition de comptes pour cette mesure se fait dans le cadre de son regroupement.

**La mesure protégée se destine aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure. Elle n'est pas transférable. La reddition de comptes se fait de façon spécifique pour la mesure.

Page 2 de 4



Fiches d'information Mesures dédiées - Automne 2019-2020 - Établissements

DESTINATAIRE RESPONSABLE

Stéphane Brunet - Directeur/Directrice - DIREC - brunetst@csgdm.qc.ca

PAGES DU FORMULAIRE

Présentation du formulaire

Répartition globale

Établissement

Résolution du conseil d'établissement

MESURES DÉDIÉES - AUTOMNE 2019-2020 - ÉTABLISSEMENTS

 En cours de traitement

Établissement

Il est à noter que toutes les mesures sont affichées, et ce, peu importe l'ordre d'enseignement de l'établissement.



Code de l'établissement

762128

Nom de l'établissement

École Barthélemy-Vimont

Ordre d'enseignement dispensé *

- Préscolaire
- Primaire
- Secondaire
- Formation générale des adultes
- Formation professionnelle

Regroupement 15010 - Milieu défavorisé

Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15011 Réussite des élèves en milieu défavorisé - <i>Agir autrement</i>	0.00 \$	0.00 \$



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15012 (Mesure protégée) Aide alimentaire	0.00 \$	0.00 \$
15014 Programme de soutien aux apprentissages - Études dirigées au secondaire	0.00 \$	0.00 \$
15015 Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés	369534.00 \$	296564.00 \$
Total	369 534.00 \$	296 564.00 \$

Regroupement 15020 - Soutien à la persévérance

Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire

Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15023 (<u>Mesure protégée</u>) À l'école, on bouge!	0.00 \$	0.00 \$
15024 Aide au parents	1842.00 \$	1842.00 \$
15025 Seuil minimal de services pour les écoles	284144.00 \$	272576.00 \$
15028 (<u>Mesure protégée</u>) Activités parascolaires au secondaire	0.00 \$	0.00 \$
Total	285 986.00 \$	274 418.00 \$

Autres mesures



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
12070 Formation continue du personnel scolaire	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$
15031 (Mesure protégée) Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$
15055 (Mesure protégée) Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$
15084 Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15103 (Mesure protégée) Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="13873.00"/> \$
15104 (Mesure protégée) Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire	<input type="text" value="743.00"/> \$	<input type="text" value="743.00"/> \$
15153 Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$
15166 Accroche-toi en formation générale des adultes	<input type="text" value="0.00"/> \$	<input type="text" value="0.00"/> \$



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15182 Programme La culture à l'école – Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – Montant <i>a priori</i>	0.00 \$	0.00 \$
15186 (Mesure protégée) Sorties scolaires en milieu culturel	30150.20 \$	26849.00 \$
15191 Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle	0.00 \$	0.00 \$
15197 Accroche-toi en formation professionnelle	0.00 \$	0.00 \$



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
15200 (Mesure protégée) Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire	0.00 \$	0.00 \$
15230 École accessible et inspirante	37685.00 \$	37886.00 \$
15312 Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	0.00 \$	0.00 \$
15313 (Mesure protégée) Soutien à l'ajout de classes spéciales	0.00 \$	0.00 \$
15560 Vitalité des petites communautés	0.00 \$	0.00 \$



Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
Total	68 578.20 \$	79 351.00 \$

Totaux

Mesures	Montants transmis par votre commission scolaire
Regroupement 15010 - Milieu défavorisé	296 564.00 \$
Regroupement 15020 - Soutien à la persévérance	274 418.00 \$
Autres mesures	79 351.00 \$
Total	650 333.00 \$

Autres informations que vous souhaitez transmettre au Ministère :



Page 3 de 4

✖ Annuler (/)

← Page précédente

📄 Enregistrer et compléter plus tard

Page suivante **→**



Fiches d'information Mesures dédiées - Automne 2019-2020 - Établissements

DESTINATAIRE RESPONSABLE

Stéphane Brunet - Directeur/Directrice - DIREC - brunetst@csgdm.qc.ca

PAGES DU FORMULAIRE

Présentation du formulaire
Répartition globale
Établissement
Résolution du conseil d'établissement

MESURES DÉDIÉES - AUTOMNE 2019-2020 - ÉTABLISSEMENTS

 Générer

 En cours de traitement

Résolution du conseil d'établissement

Veillez cliquer sur le bouton « Générer » afin de produire et de pouvoir télécharger le rapport « Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées ». Les pages qui contiennent les données concernant l'établissement devraient être jointes à la résolution de votre conseil d'établissement requise par l'Annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Par cette résolution, le conseil d'établissement atteste que les sommes liées aux les mesures dédiées et protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Il vous est possible de quitter ce formulaire et d'y revenir lorsque la résolution de votre conseil d'établissement, requise en vertu de l'Annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021, aura été adoptée. Afin de pouvoir soumettre ce formulaire électronique au Ministère, vous devez joindre la résolution de votre conseil d'établissement comprenant l'annexe « Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées ».

À titre indicatif, un modèle de résolution est disponible. Cliquez ici pour le télécharger (https://formulaires.education.gouv.qc.ca/repository/collecteinfo/files/public/P./P.J.%202019-2020/Nouveau_modele_resolution_CE_1920.docx)

Fichier *

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Page 4 de 4

✕ Annuler (/)

← Page précédente

📁 Enregistrer et compléter plus tard

🚩 Voir le sommaire avant de soumettre

MODÈLE DE RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Résolution # _____

Le conseil d'établissement de l'école Barthélemy-Vimont (Nom de l'établissement scolaire) confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de: _____ (Montant alloué).

Le conseil d'établissement (Nom de l'établissement scolaire) de l'école Barthélemy-Vimont confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Renhaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Signature du Président ou de la Présidente du conseil d'établissement

Signature du Secrétaire du conseil d'établissement

Lieu

Date